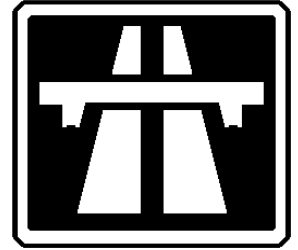


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Jeudi 15 / 10 / 2015 à 11h

Château Ephémère de Carrières-sous-Poissy

1-LE CO.P.R.A. 184 EST UNE ASSOCIATION CONTINUELLEMENT ACTIVE :

Contrairement aux affirmations de certains politiques, le CO.P.R.A. 184 « ne sort pas du bois » uniquement au moment des élections, en envoyant un questionnaire aux élus et en faisant de la communication sur leurs réponses ... et en restant « caché » pendant tout le reste de l'année.

Le CO.P.R.A. 184 est actif durant toute l'année, depuis 25 ans :

- Lors des cérémonies des « **Vœux des Maires** », début janvier.
- Lors des « **Forums des associations** », début septembre.
- Lors des « **différentes élections** » municipales, départementales, régionales, législatives et présidentielles.
- En sollicitant les Élus et les Autorités pour obtenir des rendez-vous et y assister.
- En informant les populations (lettres d'informations, tracts, site internet)
- Chaque fois que **l'actualité l'exige** et qu'il faut **réagir à un événement**.
- Lors de ses « **Conférences de presse** » ... Vous en avez un exemple aujourd'hui.
- Lors de notre « **AG annuelle** », courant novembre.
- Par le passé, nous avons organisé plusieurs **manifestations** d'importance et nous en organiserions d'autres, si les politiques étaient sourds aux demandes des populations impactées.

2- L'A104 EST UN PROJET OBSOLÈTE :

Que ce soit au cours de réunions publiques ou d'entretiens avec des Autorités du Département, nous entendons souvent : « *Ce dossier est vieux de plusieurs dizaines d'années ... Donc il est grand temps qu'enfin ce projet se réalise ! ...* ».

Bien au contraire ! ... Si ce projet est très vieux, cela signifie qu'il ne fait pas l'unanimité. Si la réalisation de ce projet n'était pas néfaste pour les populations et l'environnement, il y a plus de 20 ans que l'autoroute aurait été réalisée.

Le grand âge de ce dossier est une preuve d'obsolescence car depuis plusieurs dizaines d'années :

- ❖ La densité d'habitations a augmenté de façon exponentielle, dans ce secteur.
- ❖ Le « Tout routier » n'est plus acceptable à notre époque.
- ❖ Les lois relatives à la pollution ont évolué et les normes sont devenues plus drastiques.

Il faut donc que nos politiques cessent de dire qu'il est « urgent de ressortir le dossier et de réaliser cette infrastructure, puisqu'il y a plusieurs décennies que cela dure ».

Le projet A104 est un projet obsolète irréalisable et inacceptable en zones urbanisées.

3-L'A104 N'EST PAS LA DÉVIATION de POISSY :

Nous comprenons fort bien le souci légitime du maire de Poissy de débarrasser le quartier de la Collégiale du flux important de circulation (dont de nombreux poids lourds) qui y circulent, chaque jour.

Cependant, il ne faut pas confondre la « **Déviatiion de Poissy** » avec le « **Prolongement de la Francilienne** ».

Au moins deux idées ont été évoquées à une époque pour la déviation de Poissy :

- Passage en souterrain, du Sud au Nord de la ville, sous le quartier de l'actuelle gare.
- Passage à l'Est de la ville, entre la ville et la forêt de Saint-Germain.

Cette déviation de Poissy aurait dû être construite depuis plusieurs dizaines d'années, sur la commune de Poissy elle-même, mais les différents maires en poste, dont certains ont fait plusieurs mandats successifs, ont toujours manqué de courage pour donner une suite favorable à ce projet. Les échéances électorales diverses et rapprochées y sont probablement pour quelque chose...

Le manque de courage du passé ne doit pas conduire à créer cette déviation sur les terrains des villes voisines, au lieu de la créer sur sa propre commune !

Alors qu'une déviation comme il en existe pour de nombreuses villes et villages en France, aurait un **rôle local**, le Prolongement de la Francilienne A104 aurait un **caractère régional, national et international**, avec les raccordements sur l'A15, l'A16, l'A1, l'A13, l'A12.

Eh bien NON ! Les habitants de la ville de Carrières-sous-Poissy et des villes voisines ne seront pas sacrifiés pour accueillir cette déviation de Poissy !

4-LA DIFFÉRENCE ENTRE LA LIGNE D'ACTION DU CO.P.R.A. 184 ET CELLE DES POLITIQUES :

Notre collectif qui est apolitique est toujours sur la **même ligne d'action, depuis 25 ans**, à savoir « **la défense de la santé des habitants et de leur environnement** ». Nous défendons les intérêts de l'ensemble des habitants des villes concernées par le projet A104, dans le Val d'Oise et dans les Yvelines. C'est le mandat qui nous est confié par nos adhérents.

Nous intervenons auprès des Élus en place (Maires, Députés) quelque soit leur bord politique.

À la différence du CO.P.R.A. 184 qui traite le projet A104 dans sa globalité, bien des politiques ne voient le projet que pour ce qui concerne leurs administrés.

De plus, nous avons vu évoluer au fil des années, la position de certains élus au sujet du projet A104. Des considérations électoralistes étant bien souvent à la base de ces revirements de position.

Nous entendons trop souvent les Élus communiquer sur un **hypothétique « développement économique »**, suite à la création d'une infrastructure autoroutière, ce qui n'a jamais été démontré de manière scientifique (Il n'y a aucune étude dans ce domaine) et qui ne tient lieu que du SLOGAN électoraliste !

Le CO.P.R.A. 184, lui, ne s'appuie que sur les affirmations des communautés scientifiques nationales et internationales (OMS, GIEC, épidémiologistes, experts internationaux...) et leurs alertes régulières qui sont de plus en plus inquiétantes, au sujet de l'existence de corrélations très fortes qui existent entre les « pollutions atmosphériques et sonores » et la « SANTÉ des populations soumises à ces traitements »

5-LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE NE REÇOIT PAS LE CO.P.R.A. 184 :

Nous avons fait plusieurs demandes de RV, dont les 2 dernières en juillet et août 2015, à la Ministre de l'Écologie, Madame Ségolène Royal.

Il faut rappeler ici que nous avons averti la presse, suite à notre demande de RV datée du 18 juillet dernier et que la presse s'en était largement fait l'écho.

Nous remercions ici tous les journalistes qui avaient largement communiqué, à ce sujet, en juillet dernier.

La réponse reçue de son directeur de cabinet en date du 04 septembre dernier précisait :

« Madame la Ministre a bien reçu votre courrier du 3 août 2015 par lequel vous lui transmettez différents articles de presse relatifs au prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Poissy-Orgeval.

Votre envoi a retenu toute son attention et elle vous en remercie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée ».

Seul l'envoi de documents est évoqué. Quid de la demande de rendez-vous ?

Pourtant, lors de l'élection présidentielle de 2007, son courrier de réponse à notre collectif avait été très prometteur et laissait apparaître une réelle écoute vis-à-vis des nuisances engendrées par le projet A104...

Le prolongement de la Francilienne redevient d'autant plus d'actualité car :

- Les politiques s'emparent de ce sujet, dans le cadre de la campagne des régionales.
- La Ministre de l'Écologie communique beaucoup, actuellement, au sujet des conséquences néfastes des pollutions atmosphériques et sur les nouvelles mesures à mettre en œuvre pour lutter contre ce phénomène.

L'A104 se trouve alors vraiment au cœur du sujet et devrait constituer l'une des préoccupations principales de la Ministre de l'Écologie.

Il nous reste à réitérer une nouvelle fois notre demande de RV avec la Ministre de l'Écologie en lui précisant que si elle ne nous accorde pas ce RV, nous irons le chercher !

6-LE PROJET A104 EST EN TOTALE CONTRADICTION AVEC LA COP 21 :

Le dossier du Maître d'Ouvrage précise que le projet A104 se traduira par une augmentation de près de 30% des gaz à effet de serre (GES).

C'est tout à fait à l'opposé des préoccupations de la COP 21 dont le principal objectif est la réduction de la production de CO₂ pour limiter le réchauffement climatique.

Nous pourrions aussi mettre en exergue le « scandale des constructeurs automobiles », dans le cadre des moteurs diesels, en particulier ... mais peut-être pas seulement ...

Certains veulent nous faire croire que demain, toutes les voitures seront électriques. Si la recherche fait effectivement des progrès, nous n'en sommes pas encore là.

C'est aujourd'hui une UTOPIE COMPLÈTE et il ne faut pas oublier que le tout électrique du parc automobile nécessitera un accroissement important de la production d'énergie électrique alors que le réseau existant nécessite de faire des délestages en période de pointe hivernale.

Et quid des camions, très nombreux sur nos routes, (20% prévu sur le projet A104) dont les moteurs ne seront pas électriques et qui seront donc toujours aussi bruyants et polluants ?

7-AMÉLIORATION DE L'EXISTANT, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTAT NE SE PARLENT PAS :

Les Élus que nous rencontrons sont généralement d'accord sur le principe d'améliorer les infrastructures existantes comme la RN184.

Nous constatons cependant qu'ils ne font rien remonter aux Autorités et que rien ne bouge.

Lorsque nous rencontrons les Autorités du Département nous recevons pour seule réponse : La RN184, ce n'est pas du ressort du Département mais de l'État.

Nous voyons une volonté délibérée des Autorités de ne pas améliorer la RN184 pour « justifier » l'A104.

8-LE SUIVI DES ENTREVUES AVEC LES MAIRES DU VAL D'OISE ET DES YVELINES :

Lors de toutes nos entrevues avec les maires, nous leur avons demandé le vote en Conseil municipal d'une « Délibération relative au projet A104 ».

Pour l'instant, nous sommes en possession de celles du Maire d'**Herblay**, Philippe Rouleau, du Maire d'**Orgeval**, Yannick Tasset et du Maire de **Poissy**, Karl Olive.

Une délibération vient d'être votée par le Conseil municipal de **Pierrelaye**. Elle doit nous parvenir.

Nous sommes en train de questionner à nouveau, à ce sujet, les maires de Conflans-Sainte-Honorine, d'Eragny et d'Achères.

En ce qui concerne **Herblay**, le Conseil municipal, à l'unanimité : « *S'oppose au projet de passage de l'autoroute A104 sur le territoire herblaysien. Les impacts sur le territoire communal seraient multiples et graves : impact sur la santé publique, nuisances sur le cadre de vie des habitants et sur l'environnement, nuisances sonores et olfactives, fractionnement majeur de la commune (qui se rajouterait à ceux déjà existants)* ».

Poissy et Orgeval déclarent être « contre le Tracé Vert » mais demandent la réouverture du dossier et le « Prolongement de la Francilienne ».

Certains élus adoptent un positionnement « classique » (comme lors du débat public sur le projet A104 en 2006) : « L'A104 pas chez moi, mais dans les communes voisines » (peu importe la couleur du tracé). Mais l'urbanisation galopante rend toute réalisation désormais quasiment impossible. L'amélioration de l'existant s'impose donc comme la solution la plus réaliste.

9-LES FUTURES ACTIONS DU CO.P.R.A. 184 :

- **Tenue de notre AGO du mercredi 18 novembre 2015, à 20h**, à la salle des Fêtes de Conflans-Sainte-Honorine.
- **Questionnement des candidats à l'élection régionale** des 06 et 13 décembre 2015 puis distribution de notre « Lettre d'information : spéciale élection régionale » qui résumera les réponses de chaque candidat.
- **Notre participation aux différents événements qui précèdent la COP 21** (Tenue d'un stand FNE/COPRA lors d'ALTERNATIBA le dimanche 27 septembre dernier avec cartes à l'appui et projection du film du COPRA ... Puis participation à d'autres manifestations et tenue de stands à Conflans, Paris et au Bourget en novembre et décembre 2015).

Signatures :

Le 12/10/2015
Christiane PARAVY
Présidente

Laurent LANTOINE
Porte-parole

Victor BLOT
Porte-parole honoraire et
fondateur du CO.P.R.A. 184

Philippe POIX
Secrétaire

